



pas de réponse suite à ma conestation de contraventions

Par **Laly42**, le **26/06/2012** à **09:50**

Bonjour, en date des 03 et 04/02/12, à 20 minutes d'intervalle mon véhicule a été flaché par deux fois par des radars fixe. quelle ne fût pas ma surprise quand j'ai reçu les avis de contravention car lors de ces infractions, j'étais chez moi (et vu l'heure, sûrement en train de dormir) et mon véhicule garé dans ma rue. Je ne me suis pas fait voler ni le véhicule, ni les plaques. Je suis allé au commissariat pour porter plainte pour usurpation de plaques, mais l'OPJ n'a pas voulu prendre ma plainte, et a donc mis en doute ma bonne foi car ne m'a pas cru. Je lui indiqué qu'il y avait des caméras sur cette portion de route, qu'il fallait les visionner pour voir de quel véhicule il s'agissait. il m'a indiquait que les caméras ne servait pas à ça car sinon ce serait de l'atteinte à la vie privée. Il m'a donc juste fait une main courante. J'ai donc fait une contestation en AR en joignant toutes les pièces demandées. Début mars, j'ai reçu un courrier de Rennes indiquant qu'on me rendait mes points s'il avait été enlevés (mais vu que je n'ai pas payer, aucun points retirés) et que ma demande était transmise à OMP de mon domicile (sauf qu'entre temps j'ai déménagé et pas pu faire le changement d'adresse sur la carte grise à cause de ces 2 amendes, mais mon courrier suit). Par ce même courrier, j'avais demandé les photos et joints une enveloppes affranchies. Les photos ne m'ont jamais été envoyées (et mon enveloppe et timbres non plus). Et depuis mars, pas de nouvelles ! que dois-je faire ? relancer Rennes pour obtenir les photos ? Relancer l'OMP ? comment prouver ma bonne foi ? qu'elle va être la suite ? Tous les jours j'ai peur en ouvrant ma boîte aux lettres. Et ce qui m'énerve c'est de devoir se justifier pour une chose que je n'ai pas commise ! j'ai toujours payer les pv pour les fautes que j'ai commise, mais payer pour quelqu'un d'autre, je ne suis pas d'accord ! Merci de votre aide. Cordialement.

Par **razor2**, le **26/06/2012** à **11:01**

Il vous reste à attendre d'éventuelles suites. Les clichés montreraient certainement un véhicule différent du votre. Donc pas de nouvelle = bonne nouvelle. Revenez nous voir si vous recevez des mauvaises nouvelles.